

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 20 juillet 2018

❖ Séance du 20 juillet 2018

Les membres du conseil municipal de la commune d'Apinac se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressé par le maire le 13/07/2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○~~○~~○○○○○

❖ Étaient présents : Pierre CARRE, Roger BOYER, Michel BOURGIN, Roger VIGNAL, Alcide CROS, Stéphane BARRALLON, René SUCHET, Jeannine SUCHET, Séverine JASSERAND, Michele FAURE, Perrine ACHARD.

●○○○○○○●○○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Perrine ACHARD est volontaire pour cette tâche.

●○○○○○○●○○○○○

❖ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 01/06/2018

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Décision modificative N°2 budget de la commune :

Des dépenses imprévues ont dû être faites en raison notamment du remplacement de la chaudière de la mairie, d'un chauffe-eau et de l'achat d'un réfrigérateur supplémentaire pour la salle des fêtes.

Il est proposé de transférer 10 000 € du compte 2313 (investissement pour la voûte de l'église) au compte 2188 (matériel divers).

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ Subvention aux associations:

La commission associations qui s'est réuni le 9/07 a validé l'attribution d'une subvention à trois associations qui en ont fait la demande.

✓ Moulin Vignal – demande 2 000 €. René Suchet, adhérent de l'association sort de la salle du conseil pendant les débats et le vote.

La commission n'a pas réussi à trouver un accord sur la subvention à octroyer. Il est proposé à l'assemblée délibérante de choisir entre 500 € et 1 000 €.

Séverine Jasserand exprime le souhait de voter à bulletin secret. Monsieur Le Maire demande l'avis du conseil municipal sur cette question : 10 voix pour voter à bulletin secret.

Il est donc proposé une subvention de 500 € ou 1 000 € pour le Moulin Vignal. Vote à bulletin secret.

⇒ *10 bulletin exprimés : 7 pour 500 € - 2 pour 1 000 € - 1 pour 0 €*

⇒ *La subvention attribuée est de 500 €*

René Suchet réintègre la salle du conseil municipal

✓ La maison de Jonathan.

Il est proposé d'attribuer la somme de 200 €

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité.*

✓ Secours populaire antenne de Saint Bonnet le Château

Il est proposé d'attribuer la somme de 200 €

⇒ *1 contre – 1 abstention – 9 pour*

La subvention attribuée est de 200 €

En conclusion pour une enveloppe de 7 000 € de subventions :

- 4 300 € a été versé aux écoles privées pour frais de scolarité
- 900 € a été attribué aux associations
- 622 € a été attribué à l'ADMR

La somme restante servira pour les voyages scolaires des enfants d'Apinac à l'automne.

➤ **Adhésion au service RGPD du syndicat intercommunal AGEDI:**

Le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) est entré en vigueur le 25 mai dernier. Il impose aux communes d'agir pour la sécurité des données qu'elles traitent et stockent. Son application est obligatoire mais particulièrement complexe et nécessite des ressources que nous ne possédons pas. Le syndicat AGEDI propose une mutualisation intercommunale avec la mise à disposition d'un délégué à la protection des données. Le même service est proposé par Loire Forez qui le facture 750 €. AGEDI le propose gratuitement à ses adhérents ce qui est notre cas.

Il est proposé d'autoriser l'adhésion au service RGPD du syndicat intercommunal AGEDI

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **Tarifs location salle ERA**

L'organisation de la salle a été revue cette année afin de la valoriser avec notamment l'achat d'une autolaveuse et la réfection des peintures. Un règlement d'utilisation a également été rédigé et s'appliquera à la signature de la convention rédigée pour chaque location.

Il est proposé de revoir le tarif de la salle ERA pour la durée de réservation d'un week-end (les autres tarifs restent inchangés) de la manière suivante :

- *Particulier de la commune : 250.00 €*
- *Particulier hors commune : 350.00 €*

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **Convention de partenariat avec le Département pour le fonctionnement d'une bibliothèque médiathèque publique :**

Dans le cadre de la création d'une bibliothèque dans une commune, celle-ci s'engage à allouer une somme correspondant à 0,50 € par habitant dans son budget ainsi que d'autres engagements tels que l'ouverture à des heures facilitant l'accès au plus grand nombre. Une convention avec le département permettrait d'avoir un conseil technique et culturel, des subventions...

Il est proposé d'autoriser la signature d'une Convention de partenariat avec le Département pour le fonctionnement d'une bibliothèque médiathèque publique.

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **Convention de fonctionnement pour l'intégration au réseau intercommunal des médiathèques et ludothèques du territoire Loire Forez :**

Dans le cadre de la création d'une bibliothèque dans une commune du territoire Loire Forez, celle-ci propose l'accès à un logiciel commun, un suivi technique, une subvention par habitant pour les acquisitions...

Il est proposé d'autoriser la signature d'une Convention de fonctionnement pour l'intégration au réseau intercommunal des médiathèques et ludothèques du territoire Loire Forez :

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité.*

❖ Questions diverses

- Projet de réfection de la rue du Château. Un programme se dessine :
- septembre 2018: Avant projet sommaire
 - novembre 2018 : Avant projet définitif
 - décembre 2018 / janvier 2019 : notification aux entreprises
 - mars / avril 2019 : démarrage des travaux
- Un terrain a été proposé à l'achat à la commune. Le conseil ne s'oppose pas à cette idée.
- Un projet de revitalisation des bourgs est en train de démarrer sur plusieurs territoires dont le nôtre. Il faut réfléchir à des projets à proposer afin d'être prêt le moment venu.
- La paroisse a sollicité la commune en raison du coût important du chauffage. Ils souhaitent une participation de la commune. Cela va être étudié.
- Une demande d'un groupe de musiciens a été faite à la commune pour une mise à disposition d'un local pour des répétitions. Cela va être étudié.
- Retour sur le sondage sur l'éclairage public : 330 bulletins ont été distribués. 108 retours pour. 19 retours contre. 1 abstention.
- Point sur l'avancée des travaux du foot, du jardin public, de la maison communale et du lavoir.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil.



Le Maire,
Pierre CARRE.